

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2025

N°DC-2025-61

Conseillers en exercice : 19	Présents : 17	Votants : 19
------------------------------	---------------	--------------

#### Objet : Validation de l'avant-projet définitif relatif à la rénovation énergétique de la salle omnisports

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi dix-huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal, 12 avenue de la Princesse, sous la présidence de Monsieur Freddy JAHIER, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux et ont été affichés à la porte de la mairie le vendredi 14 novembre deux mille vingt-cinq.

**PRESENTS** : M. Freddy JAHIER, M. Jean-Pierre LE GAL, Mme Laurence MORVAN, Mme Marie-Bernard BROUDIC, M. Gilles DRÉANO, M. Daniel DURAND, M. Christian BARBIER, Mme Sylvaine LE GALLO, Mme Marie-Laure GAIN, M. Franck JOSSO, M. Thierry QUERO, Mme Nathalie DUMONT, Mme Isabelle TAINGUY, Mme Sandrine OLLIC, M. Sébastien CHENAIS, M. Sébastien BOURDAIS, Mme Christine DUBIEZ DA ROCHA

**ABSENTS EXCUSES** :

**POUVOIRS** : Mme Carole MIANNAY donne pouvoir à Mme Sandrine OLLIC et M. Fabien LORIC donne pouvoir à M. Thierry QUERO

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvaine LE GALLO

Monsieur Poilvert, architecte du cabinet LB&Associés missionné pour la mission de maîtrise d'œuvre de réhabilitation énergétique de la salle omnisports, expose, aux conseillers municipaux, l'avant projet définitif.

Plusieurs points sont abordés à savoir :

- ✓ La présentation globale du projet
- ✓ L'approbation de l'avant-projet définitif (APD),
- ✓ La procédure de consultation pour le futur marché de travaux et son calendrier
- ✓ L'actualisation du plan de financement,

#### Travaux de réhabilitation énergétique de la salle omnisports

##### ✓ L'approbation de l'avant-projet définitif (APD)

Une première phase esquisse a été réalisée en juillet. Elle a permis d'affiner les besoins et de déterminer le coût prévisionnel des travaux. Initialement estimé à 276 051.56€ H.T (valeur mars 2024 hors projet photovoltaïque), la conjoncture actuelle engendre des prix élevés pour plusieurs raisons :

- L'augmentation des coûts de l'énergie ;
- L'évolution des coûts des matières premières, principalement le bois et les métaux ;
- Les matériaux courants (jeu de l'offre et de la demande) ;
- La bonne dynamique du secteur de la construction, rendant les entreprises moins disponibles ;

Le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage le maître d'œuvre est de 365 910€ H.T (valeur octobre 2025) soit 439 092€ T.T.C. En complément le remplacement des luminaires est estimé à 30 000€ HT.

A ce stade, des études complémentaires sont nécessaires pour déterminer le type de sol pouvant être mis en œuvre dans la salle de sport.

Le calendrier prévisionnel d'exécution de l'opération est le suivant :

- ✓ Présentation de la phase PRO : novembre 2025
- ✓ Dossier de consultation des entreprises (DCE) : novembre 2025
- ✓ Notification du marché de travaux aux entreprises : février 2026
- ✓ Début des travaux : avril 2026
- ✓ Inauguration de la salle : dernier trimestre 2026

✓ **Le choix du mode de procédure de consultation pour le futur marché de travaux**

La procédure de consultation pour le futur marché de réhabilitation de la salle omnisports sera conduite selon la procédure adaptée.

Le marché sera allotie en 4 lots architecturaux et 1 lot technique dont la répartition est la suivante :

- Lot n°1 : Charpente bois
- Lot n°2 : Couverture bac acier
- Lot n°3 : Revêtements de sols sportifs
- Lot n°4 : Peinture-nettoyage
- Lot n°5 : Panneaux photovoltaïques

Un lot supplémentaire « électricité » interviendra pour le remplacement des luminaires, si cette option est validée.

✓ **La mise à jour du plan de financement du projet :**



BESOINS	Montant H.T.	%	RESSOURCES	Montant H.T.	%
. Etudes préalables et de maîtrise d'oeuvre (Honoraires, CT, SPS, DO, ...)	48 648,74 €		. Europe		
. Audit énergétique	5 600,00 €		. Etat		
. Acquisitions immobilières (terrain, bâtiment,...)			. DETR 2024	54 000,00 €	12,85
. Travaux extension			. CD56 - Programme de solidarité Territoriale 2024	56 330,20 €	13,41
. Rénovation énergétique du bâti ancien, dont installation d'une centrale photovoltaïque	365 910,00 €		. Autres financeurs		
. Equipement et mobilier			. Région Bretagne Bien Vivre partout en Bretagne	58 759,00 €	14%
			. GMVA-Fonds concours soutiens aux investissements	60 000,00 €	14%
			. CAF-Fonds Publics et Territoires 2025	48 711,00 €	12%
			. GMVA-Fonds concours aux équipements sportifs	31 880,00 €	8%
			. Autofinancement	110 478,54 €	26%
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>420 158,74 €</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>420 158,74 €</b>	<b>100%</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **VALIDE** l'avant-projet définitif du projet de réhabilitation de la salle omnisports, phase 1.
- **APPROUVE** le choix de la procédure adaptée du futur marché à intervenir de réhabilitation énergétique de la salle omnisports.
- **APPROUVE** le plan de financement actualisé.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER

